

Nombre de conseillers..... 43
En exercice..... 43
Présents à la séance..... 30
Pouvoirs 11
Excusés..... 02

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 FÉVRIER 2023**

N°2023-02-01 : COMMUNICATION DU MAIRE - ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

Le jeudi 16 février 2023 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 03 février 2023.

Présents :

MARTIN Pierre-Yves	MOULINAT-KERGOAT Hélène	DELERUELLE Quentin
BOUDJEMAÏ Kaïssa	ARNAUD Philippe	BEREZIN Serge
MANTEL Serge	ATTARD Gérard	COLLET Marie-Madeleine
MONIER Annick	MAKHLOUF Dounia	MAUROBET Catherine
MILOTI Donni	LAFARGUE Jean-Claude	AOUATI Kheireddine
BORDES Roselyne	GUIMARAES Odette	JOLY Nathalie
CARRATALA Henri	DI IORIO Rina	TRILLAUD Laurent
MICONNET Olivier	FOURNIER Marine	HODÉ Laurence
HERMANN Marie-Catherine	CHASSAIN Clément	PERRAULT Gérard
AIDOUDI Salem	BARATTA Jean-Pierre	HAMZA Ali

Pouvoirs :

LE COZ Lucie	à BOUDJEMAÏ Kaïssa
CARCREFF Corinne	à FOURNIER Marine
LE ROUX Pierre-Olivier	à MAUROBET Catherine
MARKARIAN Olivier	à MARTIN Pierre-Yves
KOUCHEM Yacine	à DI IORIO Rina
BERNARD Anne	à MOULINAT-KERGOAT Hélène
ADLANI Myriam	à CHASSAIN Clément
DJABALI Sara	à DELERUELLE Quentin
CRALIS Christophe	à ARNAUD Philippe
BITATSI-TRACHET	à TRILLAUD Laurent
ROSSINI Christel	à HODÉ Laurence

Excusés :

LE BLEGUET Marie-Thérèse
BACH Raphaël

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'une secrétaire de séance. Mme Annick MONIER a été désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil municipal ;

Sur proposition de Monsieur Le Maire, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23 ;

Vu la délibération n°2020-05-05 du 26 mai 2020 portant délégation du Conseil municipal au Maire en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le Maire doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil municipal des décisions prises depuis la précédente réunion ;

Après en avoir délibéré,

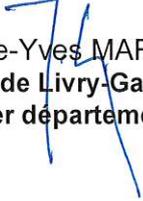
Article unique : **Prend acte** de la communication des décisions prises, en application de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Annexe 1 : Liste des décisions prises du 1^{er} décembre 2022 au 27 janvier 2023.

Annexe 2 : Liste des marchés publics passés du 1^{er} décembre 2022 au 27 janvier 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance le 16 février 2023.




Pierre-Yves MARTIN
Maire de Livry-Gargan
Conseiller départemental

Date de publication : 27/02/2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Accusé de réception en préfecture
093-219300464-20230216-2023-02-01-DE
Date de télétransmission : 24/02/2023
Date de réception préfecture : 24/02/2023

HÔTEL DE VILLE
3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43
courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit être adressée à Monsieur Le Maire

N° 2023-02-01 : Communication Du Maire - Article L.2122-22 Du CGCT

Annexe N°1

**DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA
DÉLÉGATION DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
DU 01/12/2022 AU 27/01/2023**

2022-074	14/12/2022	Modification du tableau de répartition de l'avenant n°1 au marché n°2021-061
----------	------------	--



Direction des Affaires Juridiques et des Moyens Généraux - Service de la Commande Publique

LISTE DES MARCHES PUBLICS PASSES DU 1^{er} DECEMBRE 2022 AU 23 JANVIER 2023

TRAVAUX

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DUREE/DELAI D'EXECUTION	MONTANT TTC
Aménagement d'une aire de fitness au Parc Lefevre	JPCA SPORTSERV (91-LONGJUMEAU)	30/12/2022	8 semaines à compter de la notification du marché	54 425,00 €
Travaux de ventilation au centre nautique Roger-Lebas	SOMECLIM (27-HEUDEBOUVILLE)	30/12/2022	21 jours à compter de la réception de l'ordre de service	66 954,71 €
Aménagement d'aire de jeux au Parc Bérégovoy et à la crèche Sully	HUSSON INTERNATIONAL	02/01/2023	8 à 10 semaines à compter de la notification du marché	78 450,42 €

TRAVAUX - AVENANTS

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION	OBJET ET MONTANT DE L'AVENANT
Missions de prestations intellectuelles lot n°5 : Travaux de topographie Marché subséquent 7 N°2022-123 AVENANT N°1	TT GEOMETRES EXPERT (75-PARIS)	19/12/2022	Le plan cadastral n'étant pas à jour, le relevé de la parcelle section B n°2097 ne prend pas en compte la totalité du site à relever dit « Terrain des Serres ». Un relevé complémentaire, selon plan de repérage joint, de la parcelle section B° 2095 est nécessaire pour avoir la totalité de l'emprise du dit « Terrain des Serres ». Devis n°D2210179 : 950,00 € HT Montant de l'avenant : 950,00 € TTC Plus-value de 2,45%

FOURNITURES

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DUREE/DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC (annuel ou par opération)
Achat et livraison de matériel d'entretien des espaces verts	MATAGRIF (77-SAINT SOUPLLETS)	30/12/2022	Le marché est conclu à compter de la date de notification au titulaire jusqu'aux opérations de vérification des prestations indiquées à l'article 7 du CCP.	17 216,40 €
Achat, livraison et reprise de véhicules Lot n°1: 5 véhicules électriques légers type citadine Lot n°2 : un véhicule léger utilitaire 5 places électrique Lot n°3 : Deux véhicules légers utilitaires 2 ou 3 places Lot n°4 : Deux véhicules légers utilitaires 3 places Lot n°5 : Un véhicule léger utilitaire 3 places à benne basculante	KEOS VILLEMOMBLE BY AUTOSPHERE (93-LES PAVILLONS SOUS BOIS)	06/01/2023	32 semaines à compter de la notification du marché pour les lots 1-2-3-4 et 7 semaines à compter de la notification pour le lot 5	Lot N° 1 = 87 063,80 € TTC Lot N°2 = 30 853,26 € TTC Lot N°3 = 69 703,52 € TTC Lot N°4 = 135 464,96 € TTC Lot N°5 = 44 496 € TTC soit un total de 367 584, 54 € TTC
Acquisition et mise en œuvre d'une solution de gestion relation usagers (GRU)	YPOK (01-MIRIBEL)	06/01/2023	1 an à compter de la notification et 3 reconductions d'un an chacune	Pour la mise en service : 69 654,00 € TTC Pour la maintenance annuelle incluant l'hébergement 14 400,00 € TTC Pour la durée du marché sur 4 ans : 112 854,00 € TTC

SERVICES

OBJET DU MARCHÉ	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION	DUREE	MONTANT TTC (annuel ou par opération)
Missions de prestations intellectuelles Lot n°5 : Travaux de topographie MARCHÉ SUBSEQUENT N°9	TT GEOMETRES EXPERT (75-PARIS)	13/12/2022	2 semaines à compter de la notification	2 796,00 €
Maintenance, assistance et accompagnement méthodologique du logiciel REGARDS	RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES (35-RENNES)	07/12/2022	Du 1er janvier au 31 décembre 2023	10 070,40 €
Abonnement annuel d'assistance, mise à jour et hébergement de l'application IMUSE	SAIGA (63-Clermont-Ferrand)	07/12/2022	Du 1er janvier au 31 décembre 2027	1 563,60 €
Solution de gestion active de la dette	ORFEOR (75-PARIS 2)	12/12/2022	4 ans à compter de la notification	8 586,00 €
Entretien, dépannage et maintien en bon état de fonctionnement des défibrillateurs	D-SECURITE GROUPE (69-GENAS)	07/12/2022	1 an compter de la notification et 3 reconductions d'un an chacune	Montant forfaitaire annuel de 2829 € HT et pour la maintenance corrective Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 15000 € HT
Impression, façonnage, conditionnement et livraison du magazine municipal	IMPRIMERIE RAS (95-VILLIERS LE BEL)	09/12/2022	1 an compter de la notification et 3 reconductions d'un an chacune	Accord-cadre à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 80 000 € HT
Spectacle de Magie Black le magicien au centre culturel cinéma Yves Montand le 17 12 2022	BASINC FRANTZ (77-SAINT MARD)	17/12/2022	Le 17 décembre 2022	350,00 €
Vœux au personnel communal le 13 janvier 2023	SLYSMILE LOCATION (77--COULOMMIERS)	15/12/2022	le 13 janvier 2023	11 880,00 €
Concert de Noël au Centre Culturel Yves Montand le 09 décembre 2022	ASSOCIATION MUSICUS (29-BREST)	16/12/2022	09/12/2022	18 239,48 €
Séances de sensibilisation dispositif Bafa CITOYEN	IFAC (92-ASNIERES)	19/12/2022	Du 19 décembre 2022 au 16 mai 2023	900,00 €
Maintenance TELIOS V2	STUDIA DIGITAL (91-VERRIERE LE BUISSON)	21/12/2022	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	1 908,65 €
Lecture Spectacle "Le Paris D'ARAGON" le samedi 25 mars 2023 à la Médiathèque	ASSOCIATION MUSEATRE (75-PARIS)	29/12/2022	Samedi 25 mars 2023	1 000,00 €
Boite postale Mairie	LA POSTE DE LIVRY GARGAN	29/12/2022	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	118,00 €
Boite postale MEDIATHEQUE	LA POSTE DE LIVRY GARGAN	29/12/2022	Du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023	118,00 €
Spectacle "MCDONNELL TRIO" le Vendredi 17 mars 2023 au Centre Culturel Cinéma Yves Montand	NAIADE PRODUCTIONS (35-RENNES)	16/01/2023	Le vendredi 17 mars 2023	3 481,50 €

SERVICES - AVENANTS

OBJET DU MARCHE	TITULAIRE	DATE DE NOTIFICATION	OBJET ET MONTANT DE L'AVENANT
Collecte et prise en charge des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) du centre municipal Simone-Veil AVENANT N°1	LA COLLECTE MEDICALE (35-CHATEAUBOURG)	07/12/2022	La boîte à aiguilles de 10 litres n'est plus adaptée aux usages des infirmières, il est donc nécessaire de modifier la boîte de 10 litres en boîte de 7 litres
Entretien ménager des bâtiments communaux et nettoyage des vitres AVENANT N°3	DERICHEBOURG (94-BOISSY SAINT LEGER)	28/11/2022	Les locaux de l'ancienne trésorerie ont fait l'objet de travaux afin d'installer les bureaux de la Direction des Services Techniques. Les prestations d'entretien ménager de ces locaux et les cadences sont les suivantes, elles annulent et remplacent le site 2) décrit à l'article 7.2 du CCTP Montant de l'avenant : 990,28 € HT (1 188,34 € TTC) mensuel Montant de l'avenant : 11 883,36 € HT (14 260,03 € TTC) annuel Plus-value de 7,15% Plus-value cumulée des avenants de 9,53% Nouveau montant du marché : Montant hors TVA : 178 169,26 € Montant de la TVA : 35 633,85 € Montant TTC : 213 803,11 €